

SOURCE : <http://www.histoire-geo.org/>

L'éducation civique est l'occasion, pour moi, de beaucoup de discussions avec les élèves. On part de leur vécu et de leur environnement. Toutes les questions qui amènent à la discussion ne sont donc pas énumérées ici. La trace écrite est encadrée.

## RESPONSABLE DE NOTRE PATRIMOINE

**B.O.** : La notion de patrimoine – associé à la fin du XVIIIème siècle à la notion d'héritage culturel et à la mission d'éducation, le patrimoine n'a cessé d'élargir ses domaines (monument historique au patrimoine industriel ou littéraire).

La responsabilité face au patrimoine historique et culturel de la commune – les activités pratiquées au collège, au musée, dans la ville ou le village, stimulent le plaisir de la découverte et de la création et éduquent à la responsabilité. Par la diversité de ses champs culturels, l'étude du patrimoine se prête au travail interdisciplinaire, notamment avec l'histoire, les arts plastiques, la géographie, la SVT.

**Documents de référence** : la convention internationale concernant la protection du patrimoine culturel et naturel (UNESCO – 1972), la loi sur la protection des monuments et des objets classés

### I – Qu'est-ce que le patrimoine ?

Définitions des élèves. A quoi cela correspond-t-il ?

#### A) La diversité du patrimoine

- **Document distribué** photocopie de la page 66 du livre d'activité Nathan . Aux élèves de retrouver pourquoi cela fait partie du patrimoine et de quel type de patrimoine il s'agit.
  - o Le mont saint Michel
  - o Le château de Chenonceaux
  - o La chocolaterie Meunier à Noisiel + [photo page 83](#)
  - o Sculpture de Dubuffet
  - o Autoportrait de van Gogh
  - o Dune du Pila (bassin d'Arcachon)
  - o Fables de la Fontaine
  - o Caves de roquefort
  - o Conte antillais

<p>&lt;= voir feuille</p> <p><u>Patrimoine</u> : ensemble des richesses venant du passé que l'on doit conserver et protéger.</p> <p><u>Gastronomie</u> : art de bien cuisiner</p>	<p>Le patrimoine est un <u>héritage</u> que nous tenons des générations précédentes. Il peut s'agir de <u>monuments</u>, de <u>paysages</u>, d'<u>objets</u>...</p> <p>Les <u>savoirs</u> (langues régionales, contes, musiques, traditions) et les <u>savoir-faire</u> (techniques artisanales, gastronomie*) appartiennent aussi au patrimoine.</p>
---	---

#### B) Sauvegarder le patrimoine

- **Document 2 page 83** sur la loi de 1913 et sur le musée du Louvre + questions
  - ⇒ *Loi de 1913 retient des critères de classement : intérêt artistique et symboles historiques*
  - ⇒ *Ce sont les collectivités territoriales et l'Etat qui est chargé des monuments classés.*
  - ⇒ *Décrivez le musée du Louvre et la pyramide (de Pei).*
  - ⇒ *Pendant longtemps, le Louvre a été la résidence des rois de France. Ce palais a été très souvent modifié selon les goûts de ses habitants. Le dernier aménagement a été la construction de la pyramide de verre par l'architecte chinois Pei. C'est aujourd'hui le musée le plus visité dans le monde.*
- **exercice distribué** – la sauvegarde des monuments historiques.

- ⇒ En 1991, le ministère de la culture décide d'investir 100 millions de francs pour la restauration de Notre Dame de Paris par exemple

<p>Document 2 page 83 &lt;= voir feuille</p> <p><u>Monument classé</u> : immeuble, objet, paysage présentant un intérêt historique, artistique, scientifique ou technique étant protégé par la loi de 1913</p>	<p>Des lois ont été votées depuis 1913 pour que le patrimoine soit protégé ; chaque année, de <u>nouveaux sites</u> et <u>monuments</u> sont <u>classés*</u>, ce qui permet leur sauvegarde.</p> <p>Les <u>collectivités locales</u> (communes, départements, régions) et <u>l'Etat</u> financent aussi la <u>restauration</u> des monuments. Ils peuvent aussi moderniser le patrimoine en <u>acquérant des œuvres contemporaines</u>.</p>
--	---

## II – Le patrimoine de l'Humanité

### A) Des sites exceptionnels

- **Document 1a page 84** – préambule de la Convention du patrimoine mondial de l'UNESCO
  - ⇒ d'après ce texte, qu'est-ce que le patrimoine de l'humanité ?
  - ⇒ l'UNESCO est l'organisation qui dépend de l'ONU et qui est chargée de la culture, de l'éducation et de la science. Cet organisme classe au patrimoine mondial de l'humanité des sites exceptionnels.
- **Exercice 4 page 87** + questions
  - ⇒ *Deux sortes de patrimoine : patrimoine culturel et patrimoine naturel*
  - ⇒ *Photo b : patrimoine culturel et artistique (pour l'importance historique « valeur exceptionnelle du point de vue de l'histoire »)*
  - ⇒ *Photo c : patrimoine naturel (pour la beauté du paysage « valeur universelle pour la conservation et la beauté naturelle »)*
  - ⇒ *Photo d : patrimoine culturel et architectural (« groupe de construction [...] intégration dans le paysage ont une valeur universelle »)*
  - ⇒ *Photo e : patrimoine naturel (« beauté naturelle »)*
- Certaines sites ont été transformés par l'homme et ainsi rendus exceptionnels pour leur beauté et leur originalité dans le monde.  
**Document 2 page 85** – les rizières en terrasses des Philippines.

<p>Document 1a et 2 page 84 &lt;= Exercice 4 page 87</p> <p><u>UNESCO</u> : Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture</p>	<p>Le patrimoine de l'humanité se compose aujourd'hui de 553 sites exceptionnels : il s'agit de <u>sites archéologiques</u>, de <u>monuments</u> ou de <u>paysages</u> d'une qualité rare.</p> <p>Ils sont classés et protégés par <u>l'UNESCO*</u> depuis 1972.</p>
---	--

### B) Le patrimoine mondial menacé

- **Document 1b page 84** +question 2
  - ⇒ *Problèmes de Venise actuellement : vétusté (ensemble vieillissant) et pollution*
- **Document 3 page 85** – les temples d'Angkor menacés + questions 1 et 3
  - ⇒ *Principales menaces : climat tropical attaque certains grès et la végétation luxuriante s'est glissée depuis longtemps entre les pierres, puis les « Khmers rouges » ont abimés les constructions. Aujourd'hui, c'est le pillage qui sévit avec une contrebande terriblement efficace*

⇒ *Dans les années 20 et 30, certaines écoles françaises avaient entrepris la restauration de certains temples et sont toujours présentes sur les sites. Ces sites sont classés au patrimoine de l'UNESCO qui tentent de les sauvegarder.*

Documents 1 et 2 page 84	Certains monuments ou paysages du patrimoine sont menacés : usure du temps, pillages et guerres, excès de touristes, urbanisation...  Les Etats sont responsables de l'entretien de ce patrimoine, ils peuvent obtenir pour cela des aides techniques et financières internationales.
--------------------------	---

L'évaluation mise en place est la réalisation par les élèves d'affiches présentant des sites du patrimoine mondial de l'UNESCO (si possible pas en France) => c'est l'occasion de découvrir !

SOURCE : <http://www.histoire-geo.org/>